



ECONOMIE DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CACL





LES RECETTES





Le réseau urbain

- 9 lignes dont 8 en régie et 1 en DSP
- Coût du service de transport périurbain : 8 800 000 €
- Recettes : 2 500 000 €

La gamme tarifaire en vigueur :

Libellé du titre	Description du titre	RCT		Ligne 7	
		Prix à bord	Prix à la CACL	Prix à bord	Prix à la CACL
Roun'Pass	Ticket unitaire	1,50 €	1,30 €	2,00 €	1,80 €
Roun'Pass réduit	TU Enfant de moins de 12 ans	1,30 €	1,10 €	1,80 €	1,50 €
Multi'Pass	Carnet 10 voyages		9,75 €		13,50 €
Multi'Pass réduit	Carnet 10 voyages moins de 12 ans		8,25 €		11,25 €
Pass' gangan	Abonnement sénior dès 65 ans		22,75 €		31,50 €
Pass' Aksè	Abonnement mensuel adulte		45,50 €		63,00 €
Pass'Jeune	Abonnement mensuel jeune		19,50 €		27,00 €



Le réseau périurbain



- 6 lignes en marché public
- Coût du service de transport périurbain : 2 275 000 €
- Recettes : 350 000€

La gamme tarifaire en vigueur

LIGNE		PRIX UNITAIRE ENFANT	PRIX UNITAIRE ADULTE
A	TONATE SOULA / SOULA PLAZA	1,00 €	1,00 €
	TONATE PLAZA	1,00 €	1,50 €
	MATITI / TONATE	2,00 €	2,00 €
	MATITI / F. PLAZA	3,00 €	3,50 €
B	REMIRE-MONTJOLY / CAYENNE (via Les Ames Claires)	1,70 €	2,00 €
D	ROURA / MATOURY	4,25 €	5,00 €
	KAW/ MATOURY		11,50 €
F	AEROPORT FELIX EBOUE / CONCORDE / MATOURY	2,80 €	3,30 €
Inter - MAT	COGNEAU MAYA / COTONNIERE / BALATA	1,00 €	1,00 €



Le réseau de transport scolaire



- 196 lignes
- Coût du service de transport scolaire : 10 000 000€
- Compensation du Transport Scolaire versée par la CTG : 9,1975 M€ par an (protocole d'accord signé en 2016 entre la CACL et la CTG pour le transport scolaire).
- Les Abonnements au transport scolaire vendus aux usagés chaque année pour le transport scolaire de l'ordre d'un million d'euros.
- La gamme tarifaire année 2019/2020 :

	S'cool Pass	S'cool Pass Solidaire	S'cool Pass +	Pass'Campus
Tarif en ligne <small>Dossier d'inscription au transport scolaire rempli en ligne par l'usager - formulaire et pièces scannées par l'usager sans intervention de la CACL</small>	100 €	20 €	120 €	140 €
Tarif sur place <small>Dossier d'inscription au transport scolaire saisi par un agent CACL</small>	110 €	30 €	130 €	150 €
Majoration <small>- Pour toute inscription sur place à partir du 1^{er} Septembre* - Pour toute inscription en ligne à partir du 1^{er} Octobre**</small>	120 €	40 €	140 €	160 €

* Pour toute demande d'inscription sur place réalisée après le 16 août et/ou non payée au 31 août 2019.
 ** Pour toute demande d'inscription en ligne reçue après le 15 septembre 2019 et/ou non payée au 30 septembre 2019.

Les élèves ou étudiants bénéficiaires d'une prise en charge de la MDPH ou de l'ASE pour le transport doivent obligatoirement fournir une attestation.





Les autres dispositifs existants

La CACL a mis en place un partenariat avec la CTG dans le cadre du Fond d'appui pour l'insertion (FAPI) pour la remise de titres de transport à titre gracieux à des personnes en démarche d'insertion.

Le dispositif a été mis en place en 2018 et plus de 600 bénéficiaires ont pu obtenir un abonnement mensuel à titre gracieux pour un montant de 90 000€ pris en charge de la CTG.

Organisme	Nombre de bénéficiaires	Nombre de recharges	Dépenses
Antenne CTG Cayenne	166	168	39 481,00 €
Antenne CTG Matoury	72	97	10 563,00 €
CFA	95	100	12 231,00 €
Ecole de la deuxième chance	70	227	7 911,00 €
Régie de quartier	30	102	5 994,00 €
Mission Locale	115	208	5 940,00 €
OPRF	31	90	5 234,00 €
PSAD	28	85	2 646,00 €
Total	607	1077	90 000,00 €

La CACL met à disposition un ETP sur ce dispositif. En 2019, le dispositif se poursuit pour 90 000€. L'objectif étant de disposer de fonds complémentaires pour 2020 étant donné le succès de cette convention.





Le Versement Transport et le FIRT

La CACL a un taux de VT à **1,8%** sur les communes de son PTU.

En l'absence de commune touristique sur son Ressort Territorial, elle applique le taux plafond eu égard de son projet de TCSP.

Les recettes du VT sont estimées à **12 millions d'euros**

Le Fonds d'Investissement Routier et des Transports (FIRT) :
1,9 million d'€ (Taxe sur les carburants reversée par la CTG).





LES RATIOS



Les ratios



- Le transport urbain
 - Cout du service : 10 900 000 €
 - Recettes : 2 500 000€
 - R/D : 0,2
 - Cout/Km : 6,93€/km
- Le transport périurbain
 - Cout du service : 2 275 000€
 - Recettes : 350 000€
 - R/D : 0,15
 - Cout/Km : 1,93€/Km
- Le transport scolaire
 - Cout du service : 10 000 000€
 - Recettes : 1 000 000€
 - R/D : 0,1
 - Cout/Km : 7,13€/km





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

